

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

Nom de l'école : Croix Luizet

☒ maternelle

☐ élémentaire

Date de la réunion : jeudi 5 novembre 2015

Rédacteur du compte rendu : Karine Besson

<u>Participants :</u> - enseignants : K. Besson (directrice), A. Aulanier, F. Mercier, L. Delorme, A. Berato, F. Lorimey, F. Fischer, A. Schmitt, J. Prades, S. Montanvert - ATSEM : Nora Aït Idir, Martine Fraïoli - DDEN : E. Froquaix, J. Bertrand - parents d'élèves élus au conseil d'école : D. Pilon-Jaffrès, S. Lefebvre, S. Colson, A. Ibarrola-Fetand, B. Romanes, T. Muller, N. Soualmi	<u>Copies</u> - DDEN - IEN - Monsieur Damien Berthilier, adjoint au maire chargé de l'éducation - Direction de l'éducation
<u>Absents excusés :</u> - agents municipaux : A. Thouvenot (représentante du maire) - parents : C. Calais - DDEN : M. Reynaud	

1. Présentation du Conseil d'école 2015-2016

Présentation des enseignants et de leur niveau de classe.

Présentation des parents élus.

Mmes Aït-Idir et Fraïoli représentent les atsem.

Mme Thouvenot, représentant la mairie, adjointe au maire déléguée à l'économie solidaire, l'emploi et l'insertion, la santé, la lutte contre les discriminations et l'égalité femme-homme, s'est excusée de ne pouvoir être présente.

Les DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) sont souvent des enseignants retraités, ou des parents d'élèves. Ce sont des bénévoles, défenseurs de l'école publique, dont le rôle est de veiller aux bonnes conditions de la vie scolaire et des activités périscolaires dans les écoles. Ils ont une mission de liaison, de coordination et éventuellement de médiation entre les enseignants de l'école, les parents d'élèves et, les élus de la commune chargés du secteur scolaire.

2. Effectifs 2015-2016

L'école maternelle compte 263 élèves répartis sur 9 classes avec, pratiquement, 3 classes de chaque niveau, et une moyenne d'un peu plus de 29 élèves par classe. La classe d'âge la plus faible est celle des élèves de moyenne section (75), pour 102 petits et

86 grands.

De plus, nous accueillons 7 enfants en situation de handicap. L'école maternelle étant la première école, et parfois même la première collectivité pour certains enfants, d'autres difficultés peuvent être dépistées au cours de la petite section.

Nous employons 3 AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) pour aider ces enfants à besoins particuliers. Une 4ème personne est en cours de recrutement.

3. Le règlement intérieur

Le règlement intérieur a été actualisé en début d'année, notamment sur deux points :

- les nouveaux horaires de l'école
- le passage entre l'école maternelle et élémentaire est interdit, 2 écoles = 2 entrées distinctes.

Malheureusement, nous constatons encore que quelques points ne sont pas respectés.

Nous insistons sur le fait que le non respect du règlement entraîne souvent des problèmes de sécurité. Les horaires doivent être rappelés car, les parents qui partent après la fermeture des portes ne peuvent pas refermer l'école à clé derrière eux ; l'école reste ouverte. Les retards ne peuvent donc plus être tolérés.

Le règlement d'école sera également redonné aux responsables périscolaires car un parent fait remarquer des différences d'application de celui-ci entre le temps scolaire et le temps périscolaire.

4. Travaux réalisés par la mairie

Les peintures des classes ont été terminées aux vacances d'été. Enseignants et atsem ne sont pas entièrement satisfaits de cette intervention : les locaux n'ont pas été rendus propres, des panneaux en liège n'ont pas été refixés dans les classes, les fenêtres des classes de grandes sections n'ont pas été peintes... De ce fait, les atsem ont eu une surcharge de ménage la dernière semaine d'août pour que les enfants puissent entrer dans des locaux acceptables.

Ces incidents sont remontés aux services concernés de la mairie.

Pour cette année scolaire, nous ne savons pas encore quels travaux seront entrepris.

Lors de la validation du tableau de recensement des travaux (2ème conseil d'école, mars 2015), nous avons souhaité :

- le traitement thermique des façades ;
- le remplacement de la porte d'accès au restaurant scolaire;
- la peinture des tracés de jeux de cour ;
- le changement de quelques fenêtres qui ne l'ont pas été ;
- la pose de détecteurs de fumée.

5. Actions des parents d'élèves

Nous sommes toujours en recherche de fonds pour subventionner les différents projets ou les sorties scolaires.

Côté enseignants, nous reconduisons le petit marché de Noël : il aura lieu le jeudi 17 décembre de 16h15 à 18h15 sous le préau de l'école élémentaire.

Les parents d'élèves organisent une bourse aux jouets le samedi 21 novembre de 9h à 15h (les jouets sont à déposer le vendredi 20).

Une vente de sapins (à commander avant le 23 novembre, livrés le 4 décembre) aura également lieu.

Nous maintenons également l'opération de recyclage des instruments d'écriture. Ils sont

à déposer dans le carton à l'entrée du bureau de la directrice et ils pourront être échangés contre une petite somme d'argent lorsque nous aurons atteint le poids requis.

6. Questions diverses

Sébastien Déplan, gardien du groupe scolaire, partira à la fin de l'année civile pour une autre école. Nous devrions donc avoir un nouveau gardien en janvier 2016.

La mairie souhaite instaurer un café parents au sein de l'école. Il aurait lieu une fois par période (17 décembre, 11 février, 7 avril, 2 juin). Nous sommes à la recherche d'un local qui pourrait accueillir cette action. Les dates seront donc validées ultérieurement et les parents seront informés par le cahier de liaison.

Du mobilier a été livré au restaurant scolaire. Or, il s'agit de mobilier usagé et ancien.

Un parent souhaiterait que les poussettes puissent rester à l'école. Or, nous ne pouvons attribuer un lieu spécifique au « stockage » des poussettes. De plus, nous rappelons que les enfants qui viennent à l'école sont tous en âge de marcher.

M. Berthilier, adjoint au maire chargé de l'éducation et des universités, a répondu à un courrier des parents d'élèves (inquiets notamment quant à la vétusté des locaux) en proposant un rendez-vous et une visite du groupe scolaire. Nous attendons donc la date de cette visite.

7. Dates des prochains conseils d'école

2^{ème} conseil d'école maternelle : jeudi 4 février 2016 à 17h30

3^{ème} conseil d'école maternelle : jeudi 26 mai 2016 à 17h30